

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2007
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 4 Décembre 2019

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2019/2020 - Stages Détection Secteur Nord 4 - Masculins nés en 2007

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2007, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

STAGE DETECTION SECTEUR NORD 4
Dimanche 22 Décembre 2019 à NEUFCHATEL EN BRAY
Gymnase J.L. Thérier, Route de Londinières
Rdv à 9h30 et Fin vers 12h30

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- Une copie de l'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins.
- **Un ballon (Taille 1)**
- Une gourde (ou une bouteille d'eau)
- Des chaussures de sport propres (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des affaires de sport (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des affaires de rechange et de toilette (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **INFORMATIONS / PROCHAINS REGROUPEMENTS**

Clubs concernés lors des stages de détection du Secteur Nord :

S1 - 20/10/2019 à NEUFCHATEL : DOUDEVILLE, AUFFAY, BRAY, LONDINIÈRES, FORGES, FOUCARMONT

S2 - 03/11/2019 à DIEPPE : DIEPPE, ST VALERY, CANY, ST NICOLAS

S3 - 17/11/2019 à EU : EU, AUMALE, BLANGY + des jeunes convoqués suite aux stages 1 et 2

S4 - 22/12/2019 à NEUFCHATEL : avec des jeunes retenus suite aux stages précédents

⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS 2007 - SECTEUR NORD**

Responsable : Gabriel DEBURE ☎ 06 70 57 65 21 - gabriel.debure@gmail.com

Intervenant(s) : Anthony CLAEYS

Vous devez confirmer votre participation (ou non) auprès de votre responsable de SECTEUR.

Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ P. METAYER - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Président de votre club
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ M. FERRON - CTS LNHB

Retrouvez les dates de stages et la liste des jeunes convoqué(e)s sur notre site : www.handball76.org
Retrouvez la localisation d'un gymnase grâce à GO-HAND : <http://gohand.arbitrhand.fr>

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2007

SECTEUR NORD

Référent : Gabriel DEBURE - ☎ 06 70 57 65 21 - ✉ gabriel.debure@gmail.com

STAGE DETECTION SECTEUR 4 - Dimanche 22 décembre 2019 (9h30-12h30) à NEUFCHATEL EN BRAY

20 Jeunes licenciés (dont 4 GB) retenus suite aux précédents stages

Club	Nom	Prénom	Date Naiss.	Taille	Latéralité
BRAY	AUROUX	NOAH	07/09/2007	145	GAUCHER
BRAY	SPINOLA	BENJAMIN	25/06/2007	165	DROITIER
DIEPPE	CAPRON	JASON	23/04/2007	171	DROITIER
DIEPPE	CONSEIL	LEONARD	05/12/2007	162	DROITIER
DIEPPE	PICOT	NOHA	28/08/2007	150	GAUCHER
EU	DATOUR	AXEL	02/11/2007	150	DROITIER
EU	DECAUDAVEINE	JEAN	24/07/2007	155	DROITIER
EU	DEFrance	CLEMENT	12/07/2007	144	DROITIER
EU	HAVARD	MAXIME	26/08/2007	148	DROITIER
EU	JONNAUX	LEXANDRE	26/06/2007	152	DROITIER
EU	LESAGE	EDDY	28/12/2007	143	DROITIER
EU	PADE	GABIN	23/06/2007	150	DROITIER
EU	PETIT	PIERRICK	01/11/2007	155	DROITIER
EU	SANSON-DESJONQUERES	PIERRE-VICTOR	25/03/2007	153	GAUCHER
FORGES	BEKKA	ADAM	08/03/2007	152	DROITIER
FORGES	LIETAERT	GABIN	18/01/2007	158	DROITIER
ST VALERY	AGOUMIMELCHA	HOCINE-MASSYL	03/04/2007	160	GAUCHER
ST VALERY	BOYARD	MARIN	23/10/2007	162	DROITIER
ST VALERY	LECERF	VICTOR	02/05/2007	147	DROITIER
ST VALERY	RIVIERE	BAPTISTE	01/04/2007	155	DROITIER

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date : **Cadre à remplir**

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.